Prix Jeunes Chercheurs

ENSEMBLE CONSTRUISONS LA CAPITALE

CLERMONT-FERRAND
MASSIF CENTRAL
2028

C
Soutena

Soutenance publique

Espace mu

Salle Georges-

3, rue Léo-Lagr

de 9 h à 12 h 30 et

Entrée lib

Remise
des prix
Hôtel de Vill
10, rue Philippe
à 19 h

La Ville de Clermont-Ferrand soutient les jeunes chercheurs et valorise leurs travaux et la qualité de la recherche menée dans les laboratoires clermontois.
Lors du Prix jeune chercheur, quinze jeunes docteurs présentent leur travail en public et devant un jury pluridisciplinaire, de manière attractive et lisible, afin de démontrer leur capacité de sensibilisation et d' implication dans les réalités contemporaines.

Sept prix sont décernés à cette occasion

- Grand prix de la Ville de Clermont-Ferrand de 5 000 €

- Prix public de la Ville de Clermont-Ferrand 2 500 €

- Prix Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes de 1 500 €
- Prix INP Polytech Clermont de 1 500 €
- Prix Fondation de l'Université Clermont Auvergne de 1500 €
- Prix Clermont Auvergne Innovation de 1500 €
- Prix Michelin de 1500€

Le Prix Jeune Chercheur 2023 aura lieu le mardi 9 avril 2024 :

ENSEMBLE CONSTRUISONS LA CAPITALE

CLERMONT-FERRAND
MASSIF CENTRAL
2028

C
Soutena

Soutenance publique

Espace mu

Salle Georges-

3, rue Léo-Lagr

de 9 h à 12 h 30 et

Entrée lib

Remise
des prix
Hôtel de Vill
10, rue Philippe
à 19 h

Candidature

- Le concours est ouvert à tout étudiant ayant soutenu sa thèse de doctorat dans un établissement de l' Université Clermont Auvergne et Associés entre **le 17 décembre 2022** et le **22 décembre 2023** inclus.

- Le.la lauréat.e et son école doctorale s’engagent à répondre aux sollicitations de la Ville de Clermont-Ferrand pour participer à la communication du Prix jeune chercheur et promouvoir la recherche clermontoise. Ils pourront être amenés à répondre à des interviews ou participer à des manifestations

grand public, comme le Printemps des Talents, la Fête de la Science, la cérémonie de remise des écharpes doctorales ou à des cérémonies de remise de diplômes des établissements d'enseignement supérieur, etc.

Dossier

Au plus tard **le 22 décembre 2023**, chaque candidat.e devra remettre à son école doctorale un dossier numérique comprenant :

- La fiche administrative (figurant en fin de règlement)
- Un CV*
- Une photographie couleur (plan poitrine) au format jpg
- La liste des publications, brevets et prix
- L'intitulé du sujet de thèse
- Un résumé vulgarisé du sujet de thèse* (5 à 6 lignes)
- Un résumé de thèse* (1 page dactylographiée)
- Le rapport de soutenance

* En langue française.

Règlement 2024 Prix jeune chercheur de la Ville de Clermont-Ferrand(https://lshs.ed.uca.fr/medias/fichier/pjc24-reglement_1697700382771-pdf?ID_FICHE=1056139&INLINE=FALSE)

Lauréats 2023(https://lshs.ed.uca.fr/medias/fichier/pjc23-cp-laureats_1690281639092-pdf?ID_FICHE=1056139&INLINE=FALSE)

https://lshs.ed.uca.fr/evenementiel/prix-jeunes-chercheurs(https://lshs.ed.uca.fr/evenementiel/prix-jeunes-chercheurs)